



L'anonymat du don évite de recueillir tout profit narcissique du don à autrui.

## Tsedaka, la main invisible

Par David Saada

Texte du cours visible sur

<http://www.akadem.org/pour-commencer>

Décembre 2012

Tsedaka, un des mots les plus importants du judaïsme. Ce terme n'a pas vraiment d'équivalent en français. On le traduit souvent faute de mieux, par charité, mais il s'agit là d'une approximation qui ne permet pas de comprendre la signification profonde de la tsedaka. Charité vient du latin *caritas*, qui veut dire "tendresse". La charité est un acte de bonté vis-à-vis du prochain. Celui qui est charitable montre qu'il est un être généreux et vertueux.

La tsedaka vient du terme **tsedek** signifiant justice. La tsedaka n'exclut pas la tendresse, au contraire, mais le concept ne met pas l'accent sur la plus ou moins grande bonté naturelle des individus. C'est une obligation indépendante des sentiments que l'on peut avoir vis-à-vis d'autrui. Le geste de donner la tsedaka relève davantage de la justice, ou de la justesse, que de l'amour.

C'est pourquoi ce geste s'impose comme une mitsva, un commandement, parfaitement codifié, auquel nul ne peut se dérober. Essayons de comprendre pourquoi le don à autrui est présenté par la Tora comme l'acte juste par excellence. Mais d'abord, concrètement, qu'est-ce que la tsedaka ?

Ce commandement est mentionné à plusieurs reprises dans la Tora sous des formulations différentes :

"Ouvre, tu ouvriras ta main" (Deutéronome 15,11)

"Soutiens-le, fut-il étranger et nouveau venu, et qu'il vive avec toi" (Lévitique 25,35)

"Que ton frère vive avec toi" (Lévitique 25,36).

Ces prescriptions générales sont assorties de modalités d'application définies par les Rabbins. Il a été notamment fixé que la somme minimale qui doit être consacrée à la tsedaka doit équivaloir au minimum à 10% des revenus (c'est ce qu'on appelle le **maasser**: le dixième, la dîme) et ne doit pas dépasser 25% de ses revenus, car on ne doit pas non-plus se ruiner soi-même en donnant de la tsedaka.

La tsedaka est censée répondre à tous les besoins de l'homme en situation de précarité : besoins matériels, mais aussi besoins spirituels, existentiels. L'aide à l'éducation est ainsi incluse dans le maasser. Le commandement de donner s'impose à tous: même le pauvre qui a besoin de la tsedaka pour vivre doit lui aussi, à son tour, donner de la tsedaka à un plus pauvre que lui.

La tzedaka est un élément central et incontournable dans la société juive. On ne trouve pas une communauté juive au monde, aussi minuscule soit-elle qui ne possède pas ses boîtes de tzedaka et ses œuvres de secours et de solidarité.

Cette centralité se retrouve aussi dans la liturgie. A Roch Hachana et à Yom Kippour les jours les plus graves du calendrier juif toute l'assemblée réunie à la synagogue proclame à voix haute que trois éléments peuvent changer le sort d'un homme: la techouva (le repentir), la tefila ( la prière) et... la tzedaka.

Les modalités d'application du commandement de la tzedaka ne se limitent pas à des indications quantitatives. Le don doit être effectué dans certaines conditions bien précises.

Maïmonide définit dans sa codification de la Loi (le Michné Tora) huit situations qui représentent les huit degrés de l'acte de tzedaka, dans l'ordre décroissant, c'est-à-dire de l'acte optimal à la forme minimale de son accomplissement.

- 1- Premier niveau, le plus achevé donc pour Maïmonide : Je soutiens une personne dans la pauvreté par un don, un prêt ou en lui proposant de devenir mon associé dans une entreprise voire en lui procurant du travail. La personne nécessiteuse peut ainsi subvenir seule à ses propres besoins.
- 2- Deuxième niveau : le don absolument anonyme: je fais parvenir de l'argent à quelqu'un dont j'ignore l'identité et qui ignore la mienne. C'est un don qui exclue toute espérance de gratitude et de reconnaissance.
- 3- Troisième niveau : je donne à quelqu'un dont je connais l'identité mais qui ignore la mienne. Là aussi aucune gratitude à attendre mais l'égo du donateur peut tout de même être flatté, en ayant une bonne image de soi-même.
- 4- Quatrième niveau : je donne à quelqu'un dont j'ignore l'identité mais qui connaît la mienne. On lui dira c'est Mr X qui te fait parvenir cet argent. Dans ce cas, je retire aussi quelque chose de mon don puisque je sais que quelque part dans mon entourage quelqu'un éprouve de la reconnaissance à mon égard.
- 5- Cinquième niveau : Prendre les devants: je donne avant même qu'on me sollicite.
- 6- Sixième niveau : L'attente passive. Je donne mais seulement quand on me sollicite.
- 7- Septième niveau : Je donne moins que ce qui est requis mais de bon cœur avec le sourire
- 8- Huitième niveau : Je donne mais à contrecœur, parce que je me sens obligé, par conformisme social en quelque sorte.

La hiérarchie des différentes manières de donner la tzedaka établie par Maïmonide montre clairement que la préservation de la dignité du bénéficiaire est un élément essentiel dans la tzedaka.

Le don idéal est celui qui permet au bénéficiaire de devenir autonome.

Faute de pouvoir atteindre cet idéal, la valeur morale du don est d'autant plus grande que le donneur sait rester anonyme. On sait combien le don peut-être un moyen pour le donateur d'affirmer sa supériorité sur le receveur. L'insistance des Rabbins sur l'anonymat vise à exclure totalement toute utilisation perverse de la générosité.

C'est une pratique discrète de la tzedaka qui est valorisée. Le Talmud contient de nombreuses maximes édifiantes forgées par les Sages pour exprimer cela :

"La tzedaka équivaut à tous les autres commandements réunis"

"Celui qui accomplit la tzedaka anonymement est plus grand que notre Maître Moïse"

"Grande est la tzedaka car elle rapproche des temps messianiques." etc.

L'importance accordée à la tzedaka ne se comprend vraiment que dans la mesure où on cherche ses racines dans la conception du monde qui est celle de la Tora. Le monde, c'est évident, n'est pas parfait. Il est hélas plein de souffrances de toutes sortes et d'injustices nombreuses.

Avant que l'éthique de la Tora n'ait commencé à influencer l'humanité, ces souffrances et ces injustices étaient considérées comme "naturelles", c'est-à-dire faisant partie de l'ordre normal de l'univers. Les Romains pensaient que les Juifs étaient inconséquents avec eux mêmes en adorant un Dieu créateur du monde tout en en valorisant la tzedaka.

Le Talmud rapporte l'argumentation suivante des Romains contre les Juifs: puisque votre Dieu a créé le monde, disaient-ils, et que dans le monde qu'Il a créé il y a des pauvres, c'est que cette situation correspond à Sa volonté ! Pourquoi voulez-vous changer l'ordre du monde et aller ainsi contre la volonté du Créateur en aidant les malheureux ?

Cette logique semble implacable, mais elle se fonde sur une incompréhension du sens de la Création. La logique de la vision juive du monde repose sur ce que l'on peut appeler le premier postulat de la Tora : l'homme a un rôle à jouer dans le Projet divin. Le Créateur a donc fait un monde imparfait afin que l'homme puisse contribuer à le rapprocher de la perfection qui est celle du Projet divin.

En d'autres termes, les imperfections du monde sont un appel à la responsabilité de l'homme. Dieu veut que l'homme s'élève à Sa hauteur et devienne digne d'être Son partenaire, Son associé dans le parachèvement de la Création. Le pauvre n'est pas pauvre parce qu'il est condamné par une sorte de fatalité divine.

Dieu veut le bien de toutes ses créatures, et la pauvreté, avec les souffrances qui l'accompagnent sont le contraire de la Volonté divine : elles doivent donc être corrigées. C'est la tâche qui incombe à l'homme en tant que partenaire du Créateur : réaliser le **tikoun olam**, la réparation du monde. Aider le pauvre, c'est faire acte de justice, c'est répondre véritablement à la Volonté de Dieu.

Plus encore, c'est agir comme Dieu Lui-même. Le maître kabbaliste Rabbi Itshak Luria, le Ari, voit dans le geste de la tzedaka une mise en œuvre pratique de l'action dont le Nom divin YHVH, le Tétragramme, est le vecteur.

La sainteté du Tétragramme, on le sait, est telle que ce Nom est imprononçable, du moins dans l'état actuel du monde. Ce Nom est composé de quatre lettres : un Youd, dont la forme est un point (·), un

Hé formant une figure ouverte sur un côté (ה), un Vav (ו) en forme de ligne qui s'allonge, et un nouveau Hé (ה).

Le Youd est le symbole de la pièce qui va être donnée au pauvre. Le premier Hé est la main ouverte qui va donner la pièce. Le Vav est le bras qui s'étend pour accomplir le geste de la tsedaka, et le dernier Hé, est la main de celui qui reçoit la tsedaka.

Ainsi par le don au pauvre on rend Dieu, à travers Son Nom, présent au monde. Ce geste si simple est en même temps le plus fort, le plus mystique pourrait-on dire, puisque par lui le ciel descend sur la terre. Et cette union du ciel et de la terre, de Dieu et de l'homme, n'est rien moins que la finalité même de la Création.